

Masiwa(Comores)Mane

Bulletin du Collectif Comores-MasiwaMane

Une nation, un Etat, quatre îles (Anjouan, Grande-Comore, Mayotte, Mohéli)

N°20/29 février 2008 / N°ISSN : en cours

La France est devenue partie prenante. Elle est devenue partie prenante parce qu'elle parle d'organiser des consultations sur une partie de notre territoire national au mépris de notre souveraineté (...)

Elle est partie prenante parce qu'elle sait que nous sommes économiquement faibles et qu'elle conditionne la coopération au démantèlement de notre peuple et de notre patrie bien-aimée

(...) elle subordonne l'aide qu'elle peut nous apporter, et à laquelle elle nous a du reste habitué, au dépeçage de notre pays. Alors que, elle sait pertinemment, que l'intégrité du sol de nos ancêtres n'est pas, ne peut pas et ne doit pas être négociable.

Ali Soilihi

Discours du 14 novembre 1975

EDITORIAL

Le droit du sol encore...

Le secrétaire d'Etat français à l'outre-mer, Christian Estrosi a envisagé de présenter bientôt une loi pour faire en sorte que "tout enfant né de parents en situation irrégulière à Mayotte ne puisse plus réclamer la nationalité française". Si cela devient effectif, ce serait une violation de ce droit républicain appelé "droit du sol" qui permet aux enfants nés sur le "territoire français" de pouvoir bénéficier de la nationalité française.

M. Estrosi, qui est candidat à la Mairie de Nice, envisage ainsi d'appliquer des positions défendues par Jean-Marie Le Pen depuis longtemps. Comme l'avait évoqué un de ses prédécesseurs, François Baroin en 2005, l'île de Mayotte deviendrait ainsi un "laboratoire" pour tester une fois de plus cette politique ségrégationniste avant de la généraliser en France. Le Premier ministre, François Fillon, confirme que son secrétaire d'Etat n'a fait qu'évoquer "un débat ancien". Un ballon d'essai pour séduire l'électorat de l'extrême droite français !

Nous rappelons que l'île de Mayotte constitue selon les résolutions des Nations Unies une partie intégrante du territoire comorien. La France occupe illégalement cette île et viole d'une manière flagrante l'intégrité territoriale des Comores. C'est ainsi que le statut de Mayotte reste ambigu au sein de la République française depuis 1975, comme l'indique cette nouvelle polémique provoquée par le gouvernement français.

Il y a donc une solution simple que les autorités françaises peuvent prendre actuellement pour éviter d'avoir de nouveaux français originaires des Comores. Il suffit de respecter les résolutions des Nations Unies et des autres Organisations internationales qui demandent depuis trente ans le retour de Mayotte dans l'ensemble comorien. Leur problème de "droit du sol" ou de "droit du sang" serait réglé une fois pour toute.

Une fois de plus, nous sommes surpris par le silence des autorités comoriennes sur les initiatives françaises à Mayotte alors qu'on nous avait dit qu'une commission de hauts responsables comoriens et français pourraient discuter du règlement de la question de l'île comorienne de Mayotte, en dehors de l'ONU.

Abdou Rahamane AHMED

Vie de l'association

AG du CCMM

Bilan - page 2

Les perspectives - Page 3

Déclaration - page 4

Actualité

Mayotte. Faut-il se contenter de supprimer le droit du sol ? - page 5

Communiqué de presse
-page 5

Anjouan. Le débarquement : un mal nécessaire - page 6

Tribunes Libres

Internationaliser le contentieux franco-comorien - Pages 7

Assemblée Générale du CCMM 10 février 2008 à Nanterre

L'Assemblée Générale annuelle du Collectif Comores-MasiwaMane s'est tenue en deux sessions les 10 février 2008 à Nanterre, puis le 19 février 2008 à Paris.

Le 10 février, le Président, Mahmoud Ibrahim et le Secrétaire Général, Abdou-Rahamane Ahmed ont fait le bilan moral de l'année. Le premier a accentué son intervention sur les actions menées durant l'année 2007, et le second sur les perspectives pour l'année 2008.

Le Trésorier de l'association étant souffrant, le bilan financier n'a pu être fait. Les membres présents le 10 février se sont montrés inquiets face aux événements à Anjouan. Un débat s'est engagé spontanément sur l'opportunité de prendre position sur l'intervention de l'armée nationale dans cette île. Il s'est poursuivi via internet avec d'autres membres de la société civile en province, à Moroni et à Mayotte.

La deuxième session de l'AG avait pour objectif de mettre en place le nouveau Bureau et de se déterminer sur la position de l'association à propos du rétablissement de l'ordre institutionnel à Anjouan.

Après la mise en place du bureau, le nouveau président a été chargé de proposer une déclaration marquant la tergiversation du gouvernement Sambi sur la question de l'île comorienne de Mayotte mais aussi le soutien du collectif à l'intervention prévue à Anjouan.

Le nouveau Bureau du CCMM

Le nouveau Bureau du CCMM a été mis en place lors de la deuxième session de l'AG le 19 février 2008. Le Bureau précédent a été presque entièrement renouvelé.

Président : Abdou-Rahamane Ahmed

Secrétaire Général : Fahmi Boina

Trésorier : Omar Ahamada

Porte-parole : Mamaye Idriss

Les actions menées en 2008

Voici un résumé du bilan qui a été présenté par le président sortant.

Bilan 2008

La communication

L'association dispose à présent de deux moyens de communication qui peuvent encore être améliorés :

- Le bulletin *MasiwaMane* est très apprécié et à chaque sortie nous avons des échos positifs. Il a grandement contribué à la reconnaissance de l'association aux Comores et en France. Il est envoyé chaque mois à près de 600 personnes. Malheureusement, nous sommes peu nombreux à écrire. Il faut que d'autres personnes proposent des textes pour montrer aussi la diversité des opinions au sein du Collectif.

Finalisation du site internet du CCMM

Après un travail qui a été très long le site internet est prêt depuis la semaine dernière. Il permet de présenter l'association et ses actions. Il a vocation à devenir un centre regroupant toutes les informations sur le contentieux comoro-français sur l'île de Mayotte. On peut y trouver, notamment, une présentation du problème ainsi que les diverses résolutions de l'ONU sur la question.

Manifestation contre Mohamed Bacar

Le collectif a participé à l'organisation d'une manifestation contre le dictateur Mohamed Bacar sur la Place des Droits de l'Homme (Trocadéro) le samedi 17 juin. Le succès de cette manifestation a été limité par les divers problèmes dans l'organisation.

Loi anti-séparatiste

L'association a élaboré une suggestion de loi réprimant les propos et les actes séparatistes sur l'ensemble des trois îles effectivement sous contrôle de l'Etat comorien. Cette suggestion a été transmise au parlement comorien. Elle devait être examinée l'année dernière, mais le Gouvernement a soumis à l'Assemblée de l'Union plusieurs textes qui devaient être étudiés. Il convient de relancer les députés qui nous ont toujours soutenu, surtout après le remaniement du bureau de cette Assemblée.

Mayotte et l'AG de l'ONU

En septembre 2007, de nouveau la question de l'île comorienne a été retirée de l'AG de l'ONU

par le gouvernement du Président Sambi sous la pression des diplomates français. Pourtant, nous avons tout fait, en collaboration avec les autres associations de la société civile pour prévenir des conséquences d'un tel geste le Ministre des Relations extérieures que nous avons rencontré en juillet. Dans son discours, le président Sambi a montré ses contradictions, et c'est ce que nous avons pointé dans un communiqué à ce sujet. La conséquence c'est la marche vers la départementalisation de l'île de Mayotte.

Lettre au Secrétaire Général de la LEA

Une lettre a été adressée au secrétaire général de la Ligue des Etats arabes par le CCMM. L'association lui a demandé de rétablir la quatrième île de l'Union des Comores sur les cartes figurant sur le site internet de la Ligue conformément aux résolutions de cette même organisation. Une copie de cette lettre a été envoyée au ministre des Relations extérieures, Ahmed Jaffar qui a pris l'initiative de faire la même démarche auprès de la LEA. Le résultat a été concluant puisque la Ligue a retiré les cartes en questions.

La célébration du 12 novembre

Comme chaque année maintenant depuis 2005, le Collectif a organisé avec d'autres associations de la Société Civile (GRITAC et SOS-Démocratie) la journée d'admission des Comores (Gde-Comore, Anjouan, Mayotte et Mohéli) à l'ONU. Cette année la manifestation a regroupé une quarantaine de personnes et a été marquée par la prière faite pour tous nos frères qui meurent en mer à cause du visa Balladur, prière faite par l'Ancien ministre, M. Mikidache AbdoulRahim et par un rappel historique fait par l'ancien Ambassadeur à Paris et représentant des Comores à l'ONU, M. Mohamed Djimbanao.

Disparition de Salim Abderemane

Cette année 2007 a été également marquée par la tragique et soudaine disparition de notre compatriote Salim Abderemane. Il a été parmi les fondateurs du CCMM. Ces derniers temps, il a eu des divergences d'approche avec le Collectif, mais le dialogue avec lui a toujours été courtois et conforme à ce qu'il devait être pour des gens qui prétendent tous lutter pour l'unité. C'est pourquoi nous avons tenu à participer à toutes les cérémonies qui ont marqué le rappel de sa mémoire et que nous avons consacré un numéro spécial au défunt, tout en évitant d'entrer dans l'hagiographie. Nous avons d'ailleurs rappelé dès le début dans un communiqué que le meilleur hommage qu'on pouvait lui rendre était de continuer le plus correctement possible la lutte pour l'unité des Comores.

Les perspectives

Voici les points qui ont été abordés dans son bilan par le Secrétaire Général.

Les finances de l'association

Dans les semaines à venir, l'état des finances de l'association doit être clarifié et une campagne d'adhésion/cotisation doit être relancée.

Le dossier sur la CPI

La constitution du dossier sur la Cour Pénale internationale (CPI) doit être poursuivie et approfondie. Il y a eu beaucoup de pertes de temps, l'étude des démarches et possibilités offertes doit à présent se faire au sein d'une équipe restreinte qui pourra présenter ses résultats à tous, plus tard.

Les relations avec les associations

Le CCMM doit renforcer les liens avec les associations de la société civile présentes au pays et particulièrement avec le Comité Maore (Ngazidja), GRDC (Mayotte) et Jeunes Patriotes Comoriens afin d'avoir une démarche et mener des actions communes.

Référendum sur Mayotte

Le CCMM doit suivre l'évolution de ce dossier et informer au milieu le gouvernement et les citoyens comoriens sur les conséquences de la départementalisation qui en soi n'a aucune valeur sur le plan du droit international.

Mayotte et l'ONU

Dès à présent, un travail de lobbying auprès du gouvernement comorien, de l'Ambassadeur comorien à l'ONU, ainsi que des parlementaires doit être mené pour éviter un nouveau retrait de "la question de l'île comorienne de Mayotte" lors de la prochaine AG de l'ONU en septembre.

Le 6 juillet

Mise en place d'un comité chargé de la préparation de la fête du 6 juillet 2008 en région parisienne.

CCMM en province

Approcher des personnalités pour mettre en place des correspondants du CCMM en province.

Déclaration

au sujet de l'intervention de l'armée comorienne dans l'île d'Anjouan

Depuis 2006, le Collectif Comores-MasiwaMane ne cesse de mettre en garde le gouvernement du président Sambi et le Ministre des Relations extérieures sur les conséquences néfastes des concessions faites à la diplomatie française. Cela ne les a pas empêchés de se laisser séduire, notamment lors de la réception du Président comorien à l'Elysée, par une pseudo collaboration censée trouver une solution au contentieux entre la France et les Comores sur l'île comorienne de Mayotte. Aujourd'hui, l'Etat français annonce l'organisation d'un référendum à Mayotte pour consolider la position de cette île au sein de la République française et le Ministre des Relations extérieures qui prétendait, l'année dernière, qu'une telle chose n'était pas envisageable continue à faire croire que des négociations sont en cours. Alors que chacun sait que dans ces hautes instances on ne parle que de co-développement entre " les Comores et les îles françaises de la Réunion et de Mayotte ", la France considérant qu'elle peut mettre fin au conflit en offrant quelques subsides aux divers gouvernements comoriens depuis ceux du colonel Azali. Tous les patriotes comoriens doivent continuer et amplifier leur combat contre la dénaturation que constitue la départementalisation de l'île comorienne de Mayotte.

Mais, les revers que nous subissons, du fait de notre gouvernement, à propos de la question de Mayotte, ne doivent pas décourager les associations de la société civile et les amener à rejeter toute initiative venant de ce même gouvernement, et surtout pas sous le prétexte qu'il s'agit d'une question politique. L'intérêt national doit primer et le combat pour l'unité nationale est un combat hautement politique qui implique des choix politiques.

Il nous paraît périlleux et même inconcevable de mettre sur le même plan un Président légitimement élu et un rebelle qui n'hésite pas à torturer des citoyens comoriens, en les faisant enlever de leurs maisons, en pleine nuit, devant leurs femmes et leurs enfants. Personne ne doit rester indifférent aux souffrances et aux tortures subies par une partie de la population comorienne. Chacun doit se rappeler que ce n'est pas la première fois que

des Comoriens subissent les conséquences du laisser-aller qui a élevé les séparatistes tortionnaires d'hier en partenaires de discussions.

Le Président Sambi a décidé d'ordonner à l'armée nationale de mettre fin à l'anarchie, aux discours et aux actes séparatistes à Anjouan. Le Chef d'Etat-major affirme que l'armée est prête pour cette mission. Tous ceux qui depuis 1997 s'opposent à la gangrène séparatiste ne peuvent que se réjouir. En effet, il est du devoir du Président de la République de rétablir l'ordre et de faire cesser les souffrances des citoyens comoriens, le plus rapidement possible, sur toute l'étendue de notre territoire.

C'est pourquoi, le Collectif Comores-MasiwaMane, fidèle aux principes qui ont présidé à sa création, c'est-à-dire la défense de l'intégrité territoriale et de l'unité des Comores, affirme son soutien sans faille au gouvernement de l'Union des Comores et à l'Armée nationale dans sa mission de rétablissement de l'ordre constitutionnel à Anjouan. Quelle que soit l'issue de cette opération, on ne peut reprocher au gouvernement de l'Union et à l'armée nationale de tenter de se montrer digne de la confiance du peuple, alors que les négociations sont bloquées par l'intransigeance des rebelles et leur volonté de mettre à genoux l'Etat comorien.

Comme cela a été dit à plusieurs reprises, il ne s'agit pas de l'affaire du Président Sambi, ni celle des seuls Anjouanais, mais de tous les Comoriens. En outre, toutes les conséquences d'une telle opération ne peuvent être ni anticipées ni maîtrisées. Ainsi, nous appelons à la responsabilité de tous afin de permettre une issue favorable à l'unité du pays.

Enfin, le Collectif Comores-MasiwaMane ne peut que mettre en garde les autorités de l'Union contre les initiatives de certains prétendus amis qui, par des mesures dilatoires, entendent pérenniser cette crise qui affaiblit l'Etat comorien depuis 11 ans et le contraint à ne plus défendre ses intérêts au niveau international, en particulier s'agissant de l'île comorienne de Mayotte.

Collectif Comores-MasiwaMane
Le 22 février 2008

MAYOTTE

Faut-il se contenter de supprimer le droit du sol ?

Ce n'est pas sans raison que le gouvernement français a décidé d'évoquer une possible suppression du droit du sol à Mayotte. C'est encore une fois de la communication. Les élections municipales ne sont pas loin et le Secrétaire d'Etat à l'Outre-mer, Christian Estrosi, qui est candidat à la Mairie de Nice, offre ainsi un discours qui peut attirer les électeurs d'extrême-droite dans cette ville. Mayotte n'est donc qu'un moyen. Le Secrétaire d'Etat a montré tout l'amour qu'il portait à cette île en évitant, le mois dernier, une cérémonie de signature d'un contrat de plan qui a déjà été annulée l'année dernière.

Cette question de la suppression du droit du sol à Mayotte a déjà été évoquée par un autre secrétaire d'Etat, Baroin, en 2005. Après la polémique, le projet a été enterré.

Ces gesticulations traduisent l'inquiétude de certains milieux parisiens, mais aussi de certains élus maorais comme Adrien Giraud, de voir les originaires des trois autres îles de l'archipel devenir majoritaires à Mayotte et ainsi faire valoir le droit de l'Etat comorien sur Mayotte par les urnes.

Cette inquiétude est légitimée par un chiffre répété et répété jusqu'à devenir une réalité que personne n'a vérifiée : un tiers des habitants de Mayotte est originaire de l'une des trois autres îles des Comores.

De plus l'Etat français se rend compte que malgré les nombreuses reconduites vers les autres îles le changement n'est pas perceptible, puisque les gens reviennent assez rapidement. La solution serait donc de supprimer la possibilité pour des enfants nés de parents sans papiers à Mayotte de demander la nationalité française à 16 ans et après avoir vécu 13 ans dans l'île.

En réalité, pour qui connaît la situation des Comores c'est une mesure insuffisante. Il faudrait en plus en refaisant l'état-civil supprimer toutes les indications sur des origines dans les autres îles, empêcher les Maorais de se marier avec des Comoriens des autres îles, ou ne pas permettre à leurs enfants de devenir français, supprimer l'Islam à Mayotte et les liens séculaires établis au sein des confréries religieuses et interdire à tout Comorien de nationalité française de s'installer à Mayotte s'il n'y est pas né. Alors peut-être...

Mais, la seule question qui vaille est la suivante: comment 50 000 "clandestins" peuvent vivre au milieu de 100 000 Maorais ? Répondre à cette question ce serait pour le gouvernement français et certains élus maorais commencer à comprendre la nature de la fraternité comorienne et mais aussi remettre en cause cette prétention à vouloir séparer des frères unis par l'histoire.

M. Ibrahim

Communiqué de presse

Daniel Goldberg

Député de Seine-Saint-Denis

**Déclarations de Ch. Estrosi sur Mayotte
Des déclarations inutilement provocatrices,
potentiellement irresponsables et
majoritairement brouillonnes**

Les propos du Secrétaire d'Etat à l'Outre-mer, Christian Estrosi, annonçant une " décision exceptionnelle " de restriction du droit du sol à Mayotte et la volonté de changer rapidement le statut de l'île démontrent le manque de vision claire du Gouvernement quant à un règlement pacifié et juste de la situation de l'Union des Comores et de ses relations avec Mayotte. Ces propos sont inutilement provocateurs, potentiellement irresponsables et majoritairement brouillons.

Inutilement provocateurs car prononcés en pleine période électorale, à Mayotte comme en métropole. S'agit-il là en effet de la vision isolée du Secrétaire d'Etat ou de la position officielle du Gouvernement qui voudrait ainsi ouvrir une brèche dans le principe républicain du droit du sol pour le remettre en cause ?

Potentiellement irresponsables car la situation à Mayotte et dans l'Union des Comores nécessite une démarche apaisée et réfléchie plutôt que des déclarations à l'emporte pièce qui risquent d'aviver les tensions déjà fortes à un moment où l'Union africaine, avec le soutien de l'Europe et de la France, a décidé d'agir contre le régime illégal d'Anjouan.

Majoritairement brouillons car ces propos dénotent l'absence d'une politique globale de la France dans l'Océan indien car proposer aujourd'hui la départementalisation de l'île sans préciser les liens qui doivent subsister entre Mayotte et l'Union des Comores mène à l'échec. Il est illusoire de penser régler la situation instable de Mayotte en imposant sans consensus minimal cette départementalisation à l'Union des Comores ainsi qu'aux Comoriens, notamment les bi-nationaux vivant en métropole ?

Afin que l'ensemble des problématiques de la situation mahoraise et de ses relations avec l'Union des Comores puisse être pris en compte sérieusement et sereinement, je vais saisir Bernard Accoyer, Président de l'Assemblée nationale, afin qu'une mission d'information associant la Commission des lois, la Commission des Affaires étrangères et le Groupe d'amitiés France - Union des Comores dont fait partie mon collègue A. Aly, député de Mayotte, puisse être mise en place prochainement.

Le débarquement : un mal nécessaire

Plusieurs semaines, sinon plusieurs mois, sont passées depuis que le président de l'Union des Comores a annoncé comme inévitable le débarquement de l'armée nationale sur l'île d'Anjouan, sécessionniste malgré elle depuis août 97. Les palabres vont bon train, depuis lors. Entre ceux qui jugent, comme le président Sambu, que le rétablissement de l'autorité de l'état dans toute l'étendue du territoire national ne peut pas se faire, autrement que par l'éviction par la force des autorités de fait de l'île rebelle et ceux qui, à tort, se réclament de Gandhi les échanges verbaux n'ont pas cessé de jour en jour de se vivifier.

Même aujourd'hui où le débarquement n'est plus une option mais plutôt une évidence, on trouve des gens qui avancent la chimérique et infantile idée du tout ou rien : Mayotte étant sous occupation, un débarquement doit s'y faire au même moment que celui d'Anjouan.

Mais que pense cette voix discordante des violences, viols et exécutions, qui, tous les jours, sinon toutes les heures sont commises par Bacar et ses milices ? Que pense-t-elle des, bientôt, douze ans d'instabilité politique sans précédent historique dans le pays, provoqués par la sécession ?

Outre la chimérique idée de vouloir chevaucher le séparatisme mahorais et celui de Bacar, à la fois, la voix discordante avance qu'il ne faut surtout pas oublier que la guerre qu'occasionnera le débarquement de l'armée nationale, aidée de l'UA, sera fratricide : le comorien tuera le comorien comme lui.

Le décor est planté pour le statu quo : comme on ne peut pas libérer Mayotte, pourquoi libérer Anjouan ? Surtout si l'on sait d'avance, et quelle sagacité, qu'il y aura des morts.

Une force obscure souffle le chaud et le froid dans et pour l'instabilité de notre pays, depuis son indépendance. Cela est une évidence que certains tentent de cacher sous des phrases du genre : "Les Comoriens sont aussi responsables". Notre pays est incapable de faire face à la puissance administrante de Mayotte, pour libérer entièrement notre pays. Il va tenter de préserver la partie qui est effectivement sous son contrôle.

Afin de nous maintenir le plus longtemps possible dans ce capharnaüm, où le pays n'a

pas de frontières stables et l'Etat est inexistant, les forces obscures, désignées par le président Sambu, ont usé de tous les moyens. Bacar n'est qu'une de ses innombrables tentacules. C'est pourquoi, il est inacceptable que des délégations de l'Union Africaine et de la ligue arabe se succèdent à Anjouan pour lui demander, qui de partir, qui d'accepter l'organisation d'élections libres et transparentes si "l'ombre de Kaiser Saouzi" n'était pas derrière lui. Sachant qu'en cas d'intervention militaire de l'UA et de l'AND, il risque au mieux d'être traduit devant une juridiction pénale pour les viols, tortures et assassinats que commettent ses sbires à Anjouan, au pire de se faire tuer. M(u)droisi voit Moussa !

C'est pourquoi, il faut éviter de parler de l'après Bacar. Du moins pour l'instant. Il ne va pas être facile à déloger. Donc, pour y arriver, des hommes, des femmes et des enfants seront, à coup sûr, touchés. Mais doit-on pour autant ne pas bouger ? Non. La solution n'est certainement pas dans l'immobilisme. Il n'a que trop duré. Voyons que par cette intervention les milliers de compatriotes pris en otage depuis plus de dix ans par le séparatisme souffrent aujourd'hui de la folie dictatoriale de Bacar. Ne pas bouger, c'est cautionner ces atrocités. Les images et les témoignages de torture qui fourmillent les médias rendent obligatoire une intervention militaire pour mettre bas Bacar. C'est pourquoi le débarquement, à l'origine motivé par des raisons politiques devient aujourd'hui humanitaire.

Il est question de vie ou de mort. Il n'en va pas, contrairement à ce que vous croyez, de l'avenir politique de Sambu. Encore moins de son pouvoir. Il en va de la survie de nos compatriotes anjouanais. Les forces obscures qui sustentent Bacar semblent aujourd'hui acculées par la réaction de cette UA, dont les pas de danse, dans cette affaire, sont tout aussi désordonnés que ceux d'un enfant qui fait ses premiers pas. Ne nous divisons pas, au moment où le but n'a jamais été aussi proche. Enfoncez le clou. Oublions les conflits d'intérêt et de personne. De la réussite de notre armée dans cette opération dépend la survie de notre pays. Soutenons-la, comme il faut, car elle en a bien besoin. Ce débarquement, est, qu'on le veuille ou non, nécessaire. C'est, disons, un mal nécessaire.

M.S.K Badjrafèle

A la mémoire de notre révolutionnaire Ali Soilihi

L'ingérence coloniale vue sous l'angle patriotique Une menace pour l'intégrité territoriale des Comores

par Nourddine Mirhani*

Les Comores font partie des pays sous-développés. Il est vrai que nous sommes économiquement faibles et que nous avons besoin des partenaires extérieurs pour le développement. Nous sommes redevables des aides en provenance des pays amis. Mais, il ne fallait pas profiter de cet état de pauvreté pour s'immiscer dans nos affaires intérieures. Ceux qui avaient traité nos ancêtres d'esclaves, ceux qui nous avaient colonisé devaient nous aider à construire l'Afrique et plus précisément les Comores.

Hélas ! Depuis l'indépendance, les Comores sont déboussolés. Pendant que la France se bat pour une Europe Unie, les Comores traversent la phase la plus critique de leur histoire. La dislocation de nos îles semble être programmée. La phase numéro un est accomplie. La République Fédérale Islamique des Comores est enterrée depuis 2001. Actuellement, nous avons entamé la phase numéro deux, le démantèlement de l'Union des Comores par le slogan « autonomie large ». L'intégrité territoriale des Comores est menacée.

Ainsi, après BOB DENARD, MOHAMED BACAR, [...] qui a fait ses études dans une école de la gendarmerie française, est montré du doigt comme l'ennemi actuel de la nation comorienne. Le régime du colonel AZALI ASSOUMANI est marqué par le renforcement du pouvoir militaire de MOHAMED BACAR. L'autoritarisme de ce dernier a gravi les échelons depuis l'arrivée de SAMBI au pouvoir. Pendant les 7 ans du règne de MOHAMED BACAR, le bilan est alarmant. Actuellement, nous assistons à la réincarnation du « mobutisme » à Anjouan: enlèvement des opposants, empoisonnement (rumeurs), assassinats politiques, viols, détournements de deniers publics, clientélisme politique,...font le quotidien du peuple. L'ancien colonisateur, les médias internationaux, se réservent de garder le silence malgré les cris d'alarme lancés par la Fondation Comorienne des Droits de l'Homme (FCDH). « Qui ne dit mot consent », disent les politiciens. Mayotte, île soeur des Comores annexée par la France est devenue la base arrière des ennemis de la nation comorienne. Afin de continuer à bénéficier les aides de la France, les autorités comoriennes se trouvent dans l'obligation de se plier devant ses exigences. Le seul dirigeant comorien ayant résisté à ce chantage est notre révolutionnaire ALI SOILIH. Qu'il repose en paix. Il avait compris et il avait dit dans son discours du 14 novembre 1975 : « ... l'intégrité du sol de nos ancêtres n'est pas, ne peut pas et ne doit pas être négociable ». [...] C'est dans cette optique que nous disons que les Comores restent toujours une exploitation coloniale. Les canaux d'irrigation à ciel ouvert destinés à son alimentation sont les comoriens ayant trahi leur patrie en choisissant la nationalité française après l'indépendance. Ce sont ces traîtres qui

cherchent à déstabiliser les Comores. Par illustration, ils sont les farouches opposants à une intervention militaire à Anjouan pour rétablir l'ordre institutionnel. Au cas où, ils échouent, le colon se trouvera dans l'obligation d'ouvrir les vannes de ses barrages souterrains, il s'agit de corps expéditionnaire, comme il l'a toujours fait avec BOB DENARD en 1989 et 1995 en envoyant ses bérets rouges aux Comores pour le rapatrier en France après avoir achevé ses missions[...]. Justice ne sera jamais faite jusqu'à sa mort. [...] Si aujourd'hui, la France s'oppose à l'intervention militaire à Anjouan, depuis 10

ans qu'a-t-elle fait pour résoudre pacifiquement cette crise ? En quoi cela lui concerne ?

De toute façon, ses motivations sont loin d'être humanitaires. En effet, elle n'aurait pas imposé le visa périlleux qui coûte la vie à des milliers de compatriotes voulant s'y rendre sur la terre de nos ancêtres, Mayotte. Encore, il n'aurait pas fermé les yeux sur les violations des Droits de l'Homme perpétrées par MOHAMED BACAR à Anjouan. Encore, elle n'aurait pas accepté que les ennemis de la nation comorienne utilisent notre terre MAYOTTE comme base arrière.

[...]Soutenir d'un côté le régime de DEBY contre les rebelles en renforçant son effectif militaire, en fournissant des informations à l'armée tchadienne, en envoyant même son aviation pilonner les positions des rebelles et de l'autre côté s'opposer farouchement à une intervention militaire de l'Etat comorien contre un dictateur rebelle sanguinaire prouve que la France est partie prenante, comme disait le patriote ALI SOILIH. DE GAULLE nous avait déjà prévenu que la France n'a pas d'ami, mais elle a des intérêts à défendre. Cela se justifie car depuis ce temps, les dirigeants ont changé mais la politique coloniale, celle de diviser pour mieux régner, de tirer profit, d'exploiter les autres, de s'ingérer dans leurs affaires,...est toujours appliquée aux Africains par le biais des dirigeants corrompus et des opposants affaiblis du pouvoir. [...]Plus la crise anjouanaise persiste, plus l'occupant en tire profit. Maintenir cette instabilité politique aux Comores, voir les comoriens vivre dans la misère, se noyer dans les lagons de Mayotte... donne au colon le temps nécessaire d'acheminer notre île vers un tourbillon d'un pseudo-département. Pourquoi a-t-il encore besoin de 12 mois pour débarrasser Mayotte des Comores ?

La chute de MOHAMED BACAR, l'héritier de BOB DENARD, risque de compromettre son projet de loi visant à faire de Mayotte un département d'outre-mer, d'où la nécessité d'empêcher l'intervention militaire à Anjouan. L'intransigeance de MOHAMED BACAR et ses acolytes envers les autorités de l'Union des Comores laisse supposer qu'il a reçu une certaine gage de la part des autorités françaises et son exil serait déjà préparé en cas d'échec. De toute façon, la France est renommée depuis longtemps une terre d'accueil. Les supposés génocidaires, les anciens dictateurs, les dinosaures africains,...poursuivis dans leurs pays y mènent une vie noble et rien ne les préoccupe pendant que les peuples africains en général et comorien en particulier continuent leur descente aux enfers. C'est ce que nous appelons en néocolonialisme la « migration choisie » ou en d'autre terme la « migration maîtrisée ». Cette tolérance de la part de l'hôte est synonyme de reconnaissance et d'encouragement pour les candidats qui sont

prêts à lui servir au détriment de leur nation. Cependant, cette sorte de légitimation n'est pas sans intérêt majeur. Les sommes faramineuses détournées vont servir à investir dans le pays colonisateur après exil. Ainsi, le prétendant premier partenaire en matière d'aide soutire ce qu'il a donné.

Mais, je me pose encore la question : « Quelle sera la réaction de la France, lorsqu'elle apprendra un de ces jours que des patriotes africains et plus précisément comoriens on fait coalition avec les indépendantistes corses ? ». Qui se ressemblent s'assemblent.

Quant à l'Afrique du Sud, un pays qui a longtemps souffert de l'apartheid traite aujourd'hui avec ceux qui bafouent la dignité africaine. Comment est-il arrivé à soutenir la France contre le gré de l'Union des Comores, d'en finir avec les autorités rebelles d'Anjouan ?

[...] Si aujourd'hui, l'Afrique du Sud refuse d'appliquer les mêmes méthodes alors que pendant la période d'AZALI ASSOUMANI il en était partisan, c'est parce qu'il est un membre non permanent du Conseil de sécurité des Nations unies et a besoin du soutien de la France pour la présidence de l'instance de décision onusienne au mois d'avril.

La France est bien consciente que le jour où les Comores connaîtront une certaine stabilité donc un développement économique, le peuple comorien se tournera contre elle pour la question de Mayotte, ce qui est inacceptable pour l'occupant. Quelle serait donc sa stratégie envers les dirigeants allant à l'encontre de ses intérêts ?

La période de mercenariat a évolué. Pour les présidents élus démocratiquement comme SAMBI, il sera difficile de commanditer leur chute sans soulèvement populaire. La France sera montrée du doigt et ses intérêts aux Comores seront menacés. Sa politique actuelle serait de rendre impopulaire le chef de l'état en l'impliquant dans un cercle vicieux de réconciliations hypocrites pour faire échouer toutes les initiatives qui ne sont pas en sa faveur. Notons qu'à chaque échec enregistré, le chef de l'état comorien perd de sa popularité. Une fois franchie cette étape, le manipulateur se tournera vers l'armée et c'est exactement ce que nous assistons actuellement. La France cherche à retarder l'intervention militaire à Anjouan. Pendant que le temps passe, les militaires préparés à y intervenir seront démotivés. Ainsi, l'armée fédérale dont le président est le chef suprême le lâche petit à petit. En ce sens, toutes les conditions seront réunies pour faire couler le navire SAMBI avant qu'il ne puisse terminer son trajet et que MOHAMED BACAR puisse accomplir tranquillement sa mission, celle d'escamoter l'Union des Comores. Pendant ce temps, les négociations hypocrites et vaines seront de nouveau activées par le pyromane (le colon) sous prétexte de montrer au monde qu'il est l'artisan le plus soucieux de l'unification des Comores pendant que Mayotte continue sa dérive.

[...] Si nous revenons sur la situation de septembre 1997, lorsque l'armée fédérale a mis le cap vers Anjouan, avant même que la nouvelle soit entendue aux antennes de la Radio Comores, RFI était la première à la propager au monde. Ce qui est sûr, si l'armée comorienne a connu une déroute c'est parce que le soulèvement était populaire. [...] Mais aujourd'hui, les Anjouanais se sont rendu compte qu'ils étaient bernés et utilisés par des pseudo-comoriens qui se sont et qui continuent à s'enrichir sur leur dos. En effet, ceux qui ont soutenu hier, le feu TAKI ABDUL KARIM et le colonel AZALI ASSOUMANI sont devenus les mains droites de

MOHAMED BACAR. Cette attitude caméléonesque justifie de plus que la motivation de ses hommes sans dignité ni loyauté est basée dans leur survie politique. MOHAMED BACAR a mal géré l'exploitation de son maître. Conscient qu'il a perdu le soutien de la population anjouanaise, il ne veut plus entendre parler des « élections libres et démocratiques » et cela sous la bénédiction de la France. Dans son discours du 31 décembre, il a déclaré : « Je m'engage personnellement à reprendre mon uniforme pour faire face aux mercenaires envahisseurs, ... ». Les mercenaires envahisseurs à qui MOHAMED BACAR fait allusion c'est l'AND, l'Armée Nationale de Développement des comores.

[...] Pour la France, il est temps qu'elle revoit sa politique envers les Africains avant que la situation ne se retourne contre elle. Les cas de Madagascar en 2001, de la Côte-d'Ivoire pendant la rébellion et du Rwanda devaient lui servir de leçon. Dans son article du 05/11/07 publié dans blogidriiss.blogspot.com, Idriss M.C. va jusqu'à s'interroger si la raison l'emportera ou bien l'obstination ira encore bloquer toutes les issues et préparer aux peuples comorien et français un lendemain désastreux. [...] Quant à l'UA, elle a depuis longtemps prouvé son inefficacité dans tous les conflits africains. C'est une organisation dont les pays membres sont dirigés par des hommes à la solde des occidentaux. Ce n'est pas dans cette organisation qui cautionne la dictature que nos dirigeants devaient compter pour solutionner la crise comorienne.

Si MAYOTTE n'était pas annexée, les Comores ne seraient pas arrivés au stade du séparatisme. « Ce n'est pas parce que la poule vient chaque matin déposer sa crotte sur le seuil de ma porte que je ne mange plus son oeuf ! En coupant la tête de la poule, je me prive de son oeuf ». La France est un mal nécessaire aux Comores, la Banque Nationale de Paris a le contrôle absolu de la valeur du franc comorien. Du moment où nous continuons à croire que la France est la première partenaire et la meilleure amie des Comores, alors que depuis l'indépendance jusqu'à nos jours la situation économique de notre pays continue à s'empirer à cause de son ingérence et que Mayotte poursuit sa dérive, je pense que nos dirigeants sont entraînés de mener les Comores vers la ruine.

Je rappelle qu'après l'indépendance, les Comores étaient une république, aujourd'hui, elles constituent une union. Si nous, patriotes, ne réagissons pas dès maintenant pour enrayer la spirale de l'ingérence coloniale, les autres générations vivront dans quatre îles indépendantes et pourtant nous sommes de la même descendance, avons les mêmes cultures, la même religion, parlons le même dialecte, ... Une telle situation est contradictoire à notre histoire. Seule, la France en aura l'usufruit. En effet, à l'ONU, le dossier de Mayotte sera classé. Après avoir détruit notre nation, le colon fixera les frontières de chaque île. Ses objectifs seront ainsi atteints.

Entretenir des relations bilatérales avec le gouvernement français ne veut pas dire que nous devons baisser la garde et nous laisser toujours opprimer.

Il est temps que nos dirigeants et les jeunes comoriens sortent de la léthargie. Le patriotisme est la seule voie pour exhorter la fierté de notre nation.

Vivent les Comores dans leur intégrité.

*Militant de Jeunes Patriotes Comoriens (JPC)
Technicien Supérieur en environnement
Etudiant en géographie à l'Université de Toliara